Valorisation promotion kWh

Votre carte tariffaire contenait-elle une promotions de kWh gratuits?*
Vous pouvez trouver ci-dessous plus d'informations concernant la répartition des kWh sur votre facture.

1. **A combien de kWh avez-vous droit?****
2. **Quel est le nom de votre tarif?****
3. **Sur quel type d'énergie la promotion est-elle applicable? Electricité ou gaz?**
4. **Cherchez votre tarif et le type d'énergie dans le tableau ci-dessous. Multipliez le prix avec le nombre des kWh gratuits.**

		Prix moyen de l'énergie : €/kWh	
Tarif	**Type d'énergie**	**accordée en 2023**	**accordée en 2024**
Benefit Pro	Electricité	0,330937	0,127733
	Gaz	0,144697	0,052018
Ecoflex Pro	Electricité	0,353342	0,143439
	Gaz	0,148321	0,095513
Partner Pro	Electricité	0,352945	0,243739
	Gaz	0,149943	0,054557

Exemple:
En tant que nouveau client, vous bénéficiez d'une remise de 1.500 kWh (sur les coûts énergétiques) sur votre décompte pour la conclusion d'un contrat Partner Pro Electricité. La promotion est accordée en 2024.

Montant de la promotion = 1500 kWh x 0,243739 €/kWh = €365,61

*non-applicable pour les produits: Comfy Pro, Comfy Pro+, ComfyFlex Pro ou ComfyFlex Pro+
**Cette information peut être trouvée sur votre fiche tariffaire ou sous l'onglet 'Contrats et services' dans MyLuminus